

Document 2020/2021

« Les valeurs de l'olympisme »

Le Japon



« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre » *Pierre de Coubertin*

SOMMAIRE

INTRODUCTION : INFO COVID

I. ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES - Organisation et fonctionnement

1. Les objectifs pédagogiques	P.3
2. La démarche	P.4 à 6
3. Les outils d'évaluation	P.6
4. Le public accueilli	P.6 à 8
5. Temps d'accueil	P.8 à 9
6. L'accueil des parents	P.9
7. Les lieux d'accueil	P. 9 à 10
8. L'encadrement	P.10
9. Modalités d'inscription	P.10 à 11
10. Les périodes de fonctionnement	P. 11 à 12
11. Les tarifs des activités	P.12
12. Les transports	P.12
13. Les repas	P.12

II. VACANCES MATERNELLES

1. Les objectifs pédagogiques	P.13
2. Les temps d'accueil	P.14 à 15
3. Les lieux d'accueil	P.15
4. Capacité d'accueil	P.15

III. VACANCES CP - CE1 - CE2

1. Les objectifs pédagogiques	P.16
2. Les temps d'accueil	P.16 à 17
3. Les lieux d'accueil	P.18
4. Capacité d'accueil	P.18

IV. VACANCES CM1/CM2 ET COLLEGE/LYCEE

1. Les objectifs pédagogiques	P.19
2. Les temps d'accueil	P.19 à 21
3. Les lieux d'accueil	P.22
4. Capacité d'accueil	P.22

Situation sanitaire :

Nous suivrons et appliquerons toutes les mesures mises en place par le gouvernement dans les écoles, dans nos bureaux et dans nos accueils de loisirs (périscolaire, mercredis et vacances).

L'accueil des enfants sera adapté en fonction de la situation et nous communiquerons régulièrement en cas de besoin (projet pédagogique avant les vacances, site internet de l'association, affiches dans les écoles, facebook, revue municipale)

Un point de la situation au 10 septembre 2020 :

Protocole sanitaire des accueils de loisirs :

- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38°C ou plus) ou de symptômes évoquant la COVID 19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne pourra pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.
- Si l'enfant ou un membre de son foyer est testé positif, il ne pourra pas participer à l'accueil.
- Les mêmes règles s'appliquent au personnel.
- Les mineurs de plus de 11 ans devront porter un masque grand public à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur, il en est de même pour tout le personnel encadrant (animateurs, personnel de restauration, intervenants extérieurs...).
- Une attention particulière sera portée au lavage des mains et au nettoyage des locaux (en respectant les consignes et les directives du protocole sanitaire du ministère)
- Dans le respect des consignes, toutes les activités de notre accueil de loisirs sont réalisables et permettent aux enfants et aux jeunes de profiter pleinement de ces temps de loisirs

Accueil de Loisirs Vacances

I. Organisation et fonctionnement

Jeunesse Inter Services (JIS) est une association crauroise créée en 1994 et implantée au centre-ville de notre commune.

Nos actions s'inscrivent dans une politique globale envers la jeunesse décrite dans le projet éducatif.

1. Les objectifs pédagogiques

L'accueil de Loisirs permet d'apporter une réponse sociale aux besoins d'accueils manifestés par les familles, et offre à l'enfant un lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Les objectifs généraux sont décrits dans le projet éducatif.

Notre but principal est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, tout en assurant sa sécurité physique et affective.

Le JIS est également un centre de loisirs engagé pour l'écocitoyenneté. Toutes les activités proposées sont à la fois ludiques et pédagogiques. Nous incitons les enfants, les jeunes et leurs familles, à agir en citoyen responsable, citoyen acteur de leur vie dans notre structure et dans leur commune : sensibilisation et connaissance de notre environnement, tri des déchets, économies d'énergie, compost au centre...

Un jardin pédagogique est aménagé au centre, où petits et grands pourront s'adonner à quelques plantations, désherbages, cueillettes et autres petits travaux.

L'été 2021 sera marqué par un évènement de taille : les jeux olympiques qui se dérouleront à Tokyo. Nos activités seront orientées autour des valeurs de l'Olympisme et du Japon.

2. La démarche

Les valeurs de l'olympisme sont des valeurs universelles auxquelles nous nous attacherons particulièrement cette année. En effet, elles permettent la pratique de nombreuses activités sportives mais aussi culturelles, dans le respect des codes de bonne conduite des jeux olympiques et de leur esprit :

- La connaissance :
Découvrir ses possibilités et ses limites
- L'esprit de compétition :
Se mesurer aux autres mais surtout se mesurer à soi même
- L'excellence :
Donner le meilleur de soi même
- Le fair play :
Respecter ses adversaires et globalement toute l'humanité

Nous proposerons aux enfants tout au long de l'année de découvrir et partager les valeurs telles que : l'amitié, le respect, l'excellence. Développer leurs connaissances, les inciter à donner le meilleur d'eux-mêmes, respecter les autres, respecter l'environnement seront les actions au cœur de nos activités de l'année. Les enfants voyageront au cœur du Japon, ancien et contemporain pour une immersion totale dans les JO de Tokyo.

Le sport est un vecteur d'apprentissage pour les enfants :

Il s'agit pour les enfants et les jeunes d'un formidable terrain de jeu où l'amusement, la découverte et l'éducatif se côtoient en permanence. Le sujet est vaste et quasi infini pour élargir l'horizon.

A travers les valeurs du sport, nous aborderons les principes essentiels au bien vivre ensemble, le respect et plus globalement les attitudes positives et bienveillantes les uns envers les autres, des valeurs auxquelles nous sommes attachés.

Pour commencer et afin de ne pas identifier les journées passées à l'accueil de loisirs à l'école, les noms de classe sont remplacés par des noms d'animaux.

Ainsi, chez les maternelles, les petits se nomment les ours

Les moyens : Les crocodiles

Les grands : Les dinosaures

Chez les élémentaires, les CP seront les pandas

Les CE1 : les renards

Les CE2 : les loups

Les CM1 CM2 seront guépards

Chaque nom de groupe sera affiché devant les salles correspondantes avec une image représentant l'animal totem.

✓ Le vivre ensemble, la tolérance, le respect des différences :

- A travers l'histoire du Japon, les enfants et les jeunes découvriront une autre culture, un mode de vie différent. La découverte aura lieu également à travers les activités sportives et manuelles : sports insolites, jeux d'opposition divers, création de divers objets relatifs à la culture japonaise.

Le constat de la diversité, des différences, sera un support intéressant pour le respect et la tolérance.

Nous serons attentifs à ce que les enfants se sentent bien lors de leur venue au centre et parmi les autres enfants.

✓ Susciter l'imagination et la créativité

A travers différentes activités et avec différents supports, nous tenterons de susciter chez les enfants l'imagination et la créativité.

Elles seront déclinées de manière ludique et différente selon l'âge des enfants et des jeunes. Chaque période de vacances sera l'occasion de développer un peu plus un sujet plus précis.

Un projet pédagogique sera élaboré avant chaque période.

3. Les outils d'évaluation

Pour toutes les périodes de fonctionnement, le mode de préparation et les outils mis en place pour évaluer nos actions restent identiques :

Des réunions de préparation sont programmées avant les vacances pour l'élaboration du projet pédagogique et des projets d'activités. Les animateurs y participent tous : permanents, occasionnels, stagiaires. A cette occasion, chaque animateur est source de propositions d'activités manuelles, d'activités sportives et de sorties pédagogiques ou ludiques. Des fiches « projets d'activités » sont mises en place, elles permettent de prévoir, en outre, l'acquisition de matériel, l'équipement et l'encadrement nécessaires à la réalisation de l'activité, mais aussi de déterminer les objectifs et les critères d'évaluation en fonction du projet pédagogique de la période.

En fin de semaine, une réunion d'équipe permet d'évaluer ces mêmes objectifs.

Des critères et des outils d'évaluation plus précis seront mis en place selon les objectifs de chaque période et selon le projet pédagogique.

4. Le public accueilli

Nous raisonnons en termes de classe. Nous pouvons distinguer ainsi 4 groupes différents + 2 tranches d'âge spécifiques selon les périodes:

➤ Les enfants maternelles

Ils sont répartis en 3 groupes distincts : Les oursins (petits), les crocodiles (moyens) et les dinosaures (grands)

➤ **Les enfants CP-CE1-CE2**

Ils sont répartis en 3 sous-groupes : les pandas (CP), les renards (CE1) et les loups (CE2)

Les enfants CM1-CM2 quant à eux seront les guépards.

➤ **Les jeunes, collège et lycée**

Ceux-ci sont parfois scindés en 2 groupes avec les 11/13 ans et les 13/17 ans.

Nous accueillons également des enfants avec un PAI (Projet Accueil Individualisé) et en fonction de nos compétences, nous pouvons favoriser l'accès de notre accueil à des enfants en situation de handicap.

Les enfants munis d'un PAI doivent être clairement identifiés dès l'inscription. Pour cela, nous demandons aux parents de nous transmettre toutes les informations relatives à la santé de leur enfant, ainsi que tous les documents liés au protocole (même si ceux-ci ont déjà été transmis à l'école). Nous insistons lors de chaque inscription pour que nous soit signalé tout changement relatif à la santé de l'enfant qui peut survenir en cours d'année.

L'accueil d'enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques représente un enjeu majeur d'accessibilité pour tous aux activités de loisirs éducatifs et permet de garantir le droit aux loisirs pour chaque enfant.

L'enrichissement est aussi celui des autres enfants, dans la connaissance mutuelle, le regard porté sur les personnes en situation de handicap ou différents. En vivant ensemble, en jouant et pratiquant en commun des activités, les enfants apprennent la tolérance, le respect des différences, le partage et la solidarité.

5. Protocole d'accueil pour les enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques

L'accueil d'enfants en situation de handicap dans les Accueils de Loisirs vise à changer le regard que nous portons sur les personnes handicapées. Sa mise en œuvre s'exprime par un objectif présent dans la plupart des projets éducatifs et qui concerne le « vivre ensemble ».

Il tiendra compte de l'enfant, de sa famille, des liens entre celle-ci et l'organisateur ainsi que de la formation de l'équipe pédagogique.

Il n'existe pas de réglementation spécifique pour l'accueil d'enfants en situation de handicap en accueil collectif de mineurs, c'est donc le droit commun qu'il y a lieu d'appliquer. Il est seulement indiqué que le projet éducatif doit « prendre en compte les spécificités de cet accueil » et que sa mise en œuvre doit préciser le cas échéant les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap.

Les dispositions prises pour l'intégration d'un enfant « différent » sont incluses dans notre projet pédagogique, ce qui suppose que tous les acteurs (organisateur, équipe, famille, enfants) soient informés, voire formés, sur les spécificités de l'accueil d'un enfant en situation de handicap ou/et à besoins spécifiques et de ce que cela entraîne en terme d'aménagements à effectuer, d'attitudes à avoir ou de précautions à prendre.

Durant toute la période d'accueil aura lieu la consolidation du protocole qui sera possible en réalisant un travail régulier avec tous les acteurs concernés.

A la fin de l'accueil, une dernière rencontre permettra d'effectuer une évaluation globale.

6. Temps d'accueil

Nos accueils de Loisirs sont ouverts toutes les vacances scolaires. Cependant, l'été est une période particulière. En effet, nous accueillons uniquement les plus grands, à savoir les jeunes à partir de 11 ans (11 ans révolus le 1^{er} jour de l'activité) L'accueil de Loisirs des plus petits (3/10 ans) est pris en charge par la commune.

Une journée type est une journée qui débute à 9h et se termine à 17h.

Cependant, pour les parents dont les horaires de travail sont contraignants, il est possible de bénéficier d'un accueil échelonné :

- Pour les élémentaires accueillis au centre des Arquets

Le matin : arrivée à partir de 7h30

Le soir : départ possible dès 17h00 jusqu'à 18h30

- Pour les jeunes à partir du collège accueillis à Jean Natte

Le matin : arrivée à partir de 8h00

Le soir : départ possible dès 17h00 jusqu'à 18h30, **sauf l'été où le départ sera effectué jusqu'à 18h**

7. L'accueil des parents

En raison du plan Vigipirate et du contexte lié aux actualités, les parents ne peuvent plus pénétrer à l'intérieur du centre. Nous nous efforçons malgré tout de communiquer au mieux :

- ✓ Affichage des informations utiles sur un tableau au portail d'entrée.
- ✓ Accueil des parents au bureau lors des inscriptions et des confirmations
- ✓ Cahier de liaison mis à leur disposition à l'accueil pour les remarques éventuelles sur le fonctionnement
- ✓ Les parents peuvent également consulter le site internet de l'association www.jis-lacrau.com sur lequel ils retrouvent toutes les informations importantes (inscriptions, réservations vacances et mercredis, projets pédagogiques...)

8. Les lieux d'accueil

Une particularité de notre accueil réside dans la pluralité de nos locaux. En effet, les enfants sont accueillis au centre des Arquets (Chemin des Grenaches - 83260 La Crau) pour les maternelles et les élémentaires ou à l'Espace Jean Natte (Boulevard de la République - 83260 La Crau) pour les collégiens (salle polyvalente), tandis que les inscriptions s'effectuent au sein de nos bureaux, à l'Espace Pluriel.

Par ailleurs, nous pouvons également utiliser les installations sportives ou culturelles de la commune mises gracieusement à notre disposition :

- ✓ Le gymnase du Fenouillet, plateau central
- ✓ Le gymnase du Fenouillet, salle des arts martiaux
- ✓ Les terrains de tennis
- ✓ La salle de tennis de table

- ✓ La salle des fêtes Jean Paul Maurric
- ✓ L'auditorium de l'école de musique, situé au dessus des locaux de l'association, à l'Espace Pluriel
- ✓ La salle Jean Natte bas
- ✓ La salle Jean Natte haut
- ✓ Le Fenouillet et autres espaces verts communaux

9. L'encadrement

La direction est assurée par 2 directrices permanentes de l'association. (B.A.F.D. et B.E.E.S.A.P.P.T.) Un adjoint de direction diplômé ou stagiaire est nommé pour chaque période de vacances parmi nos animateurs permanents.

L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs diplômés permanents de notre association, des animateurs occasionnels, des stagiaires BAFA, BPJEPS, des éducateurs territoriaux, des prestataires d'activités (donnant lieu certaines fois à des conventions de prestation de services), des bénévoles d'associations. Le rôle de l'animateur est de veiller au bien être de l'enfant, du jeune et à la mise en œuvre du projet éducatif et du projet pédagogique.

L'animateur est disponible et à l'écoute de l'enfant et du jeune.

10. Modalités d'inscription

Une adhésion à l'association est obligatoire, elle est valable une année scolaire.

Nous prenons toutes les pré-inscriptions, sans ordre d'arrivée, les places disponibles sont ensuite réparties équitablement, en donnant la priorité, si besoin : aux enfants craurois, aux enfants dont les parents travaillent, aux enfants inscrits de façon régulière à nos accueils de loisirs.

L'inscription pour les vacances scolaires s'effectue par période, en fonction des besoins des familles et en fonction des places disponibles. Pour cela, un dossier par enfant devra être constitué en amont. (Fiche sanitaire, autorisations...)

Les inscriptions et les paiements se font à l'avance. Une note d'information concernant les inscriptions est distribuée au sein des écoles maternelles et élémentaires, les programmes d'activités sont distribués au collège du Fenouillet à la Crau un mois avant le début des vacances. Ces informations sont également disponibles sur le site internet de notre association, au sein de nos locaux et sur le mensuel de la revue municipale de la commune.

Un règlement stipulant toutes ces modalités est distribué à l'inscription.

L'inscription aux accueils de loisirs implique l'acceptation de ce règlement. Elle est possible tout au long de l'année.

11. Les périodes de fonctionnement

Vacances de la Toussaint : *Du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre, 10 jours*

Diffusion des programmes d'activités et des formulaires de pré-inscriptions le mardi 22 septembre.

Retour jusqu'au vendredi 2 octobre.

Confirmation du mardi 6 au samedi 10 octobre, 12h.

Vacances de Noël : *Du lundi 21 décembre au 31 décembre, 8 jours*

Diffusion des programmes d'activités le mardi 24 novembre.

Retour jusqu'au vendredi 4 décembre.

Confirmation du mardi 8 au samedi 12 décembre.

Vacances de Février : *Du Lundi 22 février au vendredi 5 mars, 10 jours*

Diffusion des programmes d'activités le mardi 26 janvier.

Retour jusqu'au vendredi 5 février.

Confirmation du mardi 9 février au samedi 13 février.

Vacances de Pâques : *Du lundi 26 avril au vendredi 7 mai, 10 jours*

Diffusion des programmes d'activités le mardi 30 mars.

Retour jusqu'au vendredi 9 avril.

Confirmation du mardi 13 avril au samedi 17 avril, 12h

Vacances d'été : *Du lundi 6 juillet au vendredi 28 août, 39 jours*

Diffusion des programmes d'activités le mardi 2 juin.

Retour jusqu'au mercredi 17 juin.
Confirmations du mardi 23 au samedi 27 juin.

12. Les tarifs des activités

En accord avec la C.A.F., le JIS a mis en place des barèmes (8 barèmes différents qui sont appliqués selon les activités A.B.C.D.E.F.G.H.), calculés en fonction des revenus annuels du foyer fiscal de la famille.

13. Les transports

Certains jours sont destinés à des activités extérieures, avec des sorties pédagogiques ou ludiques. Pour cela, nous bénéficions de la mise à disposition à titre gracieux de deux mini bus communaux de 9 places pour les courts trajets ou louons des bus de tourisme à des sociétés privées (grand bus ou minibus 9 places pour les longs trajets).

14. Les repas

Ils sont pris au sein même du centre de loisirs des Arquets et sont préparés par la cuisine centrale de la commune de La Crau et son personnel technique qui nous les livre en liaison froide.

Les menus sont affichés en début de semaine.

Nous accueillons également des enfants munis de paniers repas avec un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Les enfants allergiques sont signalés sur les fiches sanitaires de liaison.

Concernant les pique-niques, ils sont fournis par la cuisine centrale de la commune de La Crau pour les plus petits (de la maternelle au CM2), les plus grands (collège lycée) apportent leur propre pique-nique. Les parents devront porter une attention particulière sur le contenu des pique-niques et leur préservation notamment lors de la saison estivale.

Les goûters ne sont pas compris dans le tarif de la journée, les parents doivent le fournir à leurs enfants.

I. Vacances maternelles

1. Les objectifs pédagogiques

Les grandes lignes du projet éducatif sont de grands objectifs que nous tentons d'atteindre sur du long terme mais qui restent présents à l'esprit de l'équipe pédagogique :

- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant

Un enfant ne sera jamais seul, l'utilisation de certains objets lors des activités manuelles sera constamment sous la surveillance d'un animateur.

Les activités sportives ou manuelles seront adaptées à l'âge et aux capacités des enfants.

L'animateur devra être disponible et à l'écoute des enfants.

Il devra être attentif aux signes que peut manifester l'enfant : fatigue, repli sur soi, violence...

- Favoriser la socialisation de l'enfant, l'apprentissage de la vie en groupe et l'autonomie.

Des règles de vie sont instaurées : passage aux sanitaires avant les repas, partage des jeux et des jouets...

- Susciter l'imagination et la créativité des enfants

Par la pratique d'activités nouvelles et variées, artistiques, sportives...

- Respecter le rythme de l'enfant

Des groupes sont constitués en fonction de l'âge des enfants : les petits, les moyens et les grands.

Pour atteindre ces objectifs, des activités dominantes sont préparées à partir d'un projet élaboré par période, par les animateurs en collaboration avec l'équipe dirigeante.

2. Les temps d'accueil

Il s'agit pour notre structure d'une inscription à la journée.

Le matin

Arrivée échelonnée des enfants dès 7h30 et ce, jusqu'à 9h. Ils sont accueillis par un(e) animateur (trice) qui les guidera, temps calme, bibliothèque, ludothèque....

Nous privilégions les activités physiques le matin où les enfants sont plus disponibles ainsi que pour les sorties culturelles, que nous programmerons en fonction du projet choisi.

Des activités manuelles seront alternées toujours en rapport avec le projet et en tenant compte des rythmes des enfants. En effet, toutes les activités, physiques ou manuelles ne doivent pas être trop longues, un enfant de 3 à 6 ans ne restera pas attentif de longues heures.

Des temps calmes, de détente seront instaurés pour permettre à l'enfant de se ressourcer, de pouvoir se détendre.

Le repas

A 11h30, le repas est pris au sein du centre dans un réfectoire approprié, des petits groupes sont constitués, avec un animateur par table, pour veiller au bon déroulement du repas dans le calme.

L'après-midi

Pour les plus petits : sieste dans un dortoir approprié.

Pour les moyens et les grands : temps calme, avec conte, musique douce, pour les enfants qui ne font pas la sieste.

A 14h30, reprise des ateliers, sous diverses formes, jeux, ateliers manuels, jeux collectifs.

Ils sont proposés par petits groupes, alternés et de courtes durées.

Les activités extérieures

Développer la psychomotricité en apprenant à coordonner ses mouvements : Jeux de plein air, expression corporelle, jeux collectifs...

Les activités intérieures :

Développer l'expression, l'imagination, la création, l'utilisation de divers matériaux.

Apprendre à écouter, à respecter les consignes, à s'appliquer, essayer de prêter, de partager avec les autres : Jeux éducatifs, jeux chantés, contes, activités manuelles

16h :

Passage aux sanitaires, puis goûter.

Rangement avec la participation des enfants.

Temps de détente sous forme de jeux chantés, temps récréatifs.

17 h :

Fin des activités en cours, ateliers variés, temps calme, ludothèque...

Départ échelonné des enfants jusqu'à 18h30.

3. Les lieux d'accueil

L'accueil se situe au centre de loisirs des Arquets, côté maternelles, doté de :

- ✓ Un réfectoire adapté à l'âge des enfants
- ✓ 3 salles d'activité
- ✓ Un dortoir
- ✓ Une salle polyvalente
- ✓ Une cour avec des jeux d'extérieur
- ✓ Des sanitaires
- ✓ Un hall d'accueil

4. Capacité d'accueil

Nous pouvons accueillir jusqu'à 88 enfants par jour. Un(e) animateur (trice) sera présent(e) pour 8 enfants.

II. Vacances Cp-CE1-CE2

1. Les objectifs pédagogiques

Notre objectif, relatif au projet éducatif, est d'aménager au mieux le temps libre de l'enfant en lui proposant diverses activités. : Ludiques, sportives, culturelles, créatives et contribuer ainsi à l'épanouissement de chaque enfant, en développant :

- ✓ L'expression et la créativité
- ✓ L'imagination
- ✓ La découverte et la maîtrise de son corps
- ✓ L'esprit de groupe
- ✓ Le respect des règles
- ✓ Le respect de soi et d'autrui
- ✓ La protection de l'environnement
- ✓ Ses connaissances
- ✓ L'intérêt pour des activités sportives et culturelles

2. Les temps d'accueil

Il s'agit pour notre structure d'une inscription à la journée.

Le matin

Accueil échelonné des enfants entre 7h30 et 9h. Ils seront accueillis par un(e) animateur (trice) qui les guidera, temps calme, bibliothèque, ludothèque.

- Moment de détente
- Jeux autour de la lecture
- Jeux de société
- Libre choix (dessin...)

9h :

Début des activités, nous proposerons plusieurs ateliers afin de permettre à l'enfant faire des choix et ainsi le responsabiliser.

Ateliers par petit groupe, activités manuelles ou sportives, dans la continuité du projet.

Nous fonctionnons avec 3 groupes différents selon les effectifs : CP, CE1 ET CE2

Des activités différentes seront proposées aux enfants selon leur âge

Le repas

12h :

Passage aux sanitaires, avant le repas.

Les repas seront pris par petit groupe, avec un animateur par table, pour veiller au bon déroulement du repas.

Temps calme

L'après midi

14h :

Reprise des activités, selon le programme :

- Physiques ou sportives, ex : jeux collectifs, jeux individuels
- Arts plastiques
- Musique
- Tournoi
- Sorties sur la commune
- Sorties à la journée

Le rôle de l'animateur (trice) sera d'inciter les enfants à participer, sans les y contraindre.

Les activités dominantes sont préparées à partir d'un projet élaboré par séjour, un thème est choisi par les animateurs en collaboration avec l'équipe dirigeante.

16h :

Passage aux sanitaires, puis goûter.

Temps de détente sous forme de jeux, temps récréatifs.

17h :

Fin des activités, ateliers menés en tenant compte des départs échelonnés des enfants jusqu'à 18h30.

3. Les lieux d'accueil

- ✓ L'accueil se situe au centre de loisirs des Arquets, côté élémentaires, doté de :
- ✓ Un réfectoire adapté à l'âge des enfants
- ✓ 4 salles d'activité
- ✓ 2 ateliers
- ✓ Une cour extérieure avec terrain de sport
- ✓ Jardin pédagogique
- ✓ Une salle polyvalente
- ✓ Une bibliothèque
- ✓ Des sanitaires
- ✓ Une salle d'accueil

4. Capacité d'accueil

Nous pouvons accueillir jusqu'à 80 enfants par jour.
Un animateur (trice) sera présent(e) pour 10 enfants.

III. Vacances CM1/CM2 et collège lycée

1. Les objectifs pédagogiques

Outre les objectifs communs aux différentes tranches d'âge cités en début de document, nous tenterons d'offrir aux adolescents et préadolescents :

- ✓ Un large panel d'activités sportives et culturelles (parfois en collaboration avec les associations de la commune) afin de susciter leur curiosité, les ouvrir au monde extérieur et leur offrir un choix de pratique en toute connaissance de cause.
- ✓ L'apprentissage de la vie sociale : partager, respecter certaines règles en collectivité, notamment à l'occasion de séjours courts ou de séjours de vacances.
- ✓ La participation à la vie de la commune et du réseau Toulon Provence méditerranée : chantiers jeunes visant à s'impliquer dans la vie locale, réalisation d'un blog ou de reportages photos/vidéos lors des activités...

2. Les temps d'accueil

Tout comme les plus petits, et ce depuis janvier 2018, les CM1 CM2 sont accueillis à la journée avec repas ou pique-nique compris. La seule différence notable pour cette tranche d'âge par rapport aux maternelles et aux CP CE1 CE2, est l'édition des programmes d'activités à l'inscription. En effet, là où les journées des plus petits sont détaillées à la confirmation, celles des CM sont connues dès les pré-inscriptions afin de laisser le choix des activités à ceux qui ont l'opportunité de les choisir.

En ce qui concerne les collège-lycée, il ne s'agit pas d'une inscription à la journée mais à la $\frac{1}{2}$ journée. Un jeune peut venir uniquement le

matin, l'après-midi, la journée entière avec ou sans le repas. Nous avons opté pour un fonctionnement à la carte.

Ces temps de loisirs sont l'occasion d'offrir au jeune une variété d'activités et un lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Le programme d'activités est tenu à disposition de chaque jeune et de chaque famille un mois avant les vacances, sur le site internet de l'association ou directement au sein de nos locaux. Il est également distribué dans chaque classe au collège du Fenouillet à La Crau. La parution du programme d'activités est également annoncée dans la revue municipale de la commune avec les dates à retenir (inscriptions, réservations, confirmations...)

Le matin

Arrivée échelonnée des enfants dès 7h30 (CM1 CM2) au centre de loisirs ou 8h (Collège Lycée) à Jean Natte et ce jusqu'à 9h, ils sont accueillis par un(e) animateur (trice) qui les guidera, activités ludiques jusqu'à 9h.

Le matin est généralement consacré à des ateliers manuels ou à des activités scéniques.

Certains jours seront dédiés à des sorties culturelles ou de loisirs. Nous essayons de répartir équitablement les sorties entre chaque jeune si les demandes sont plus importantes que les places disponibles en accordant à chacun le même nombre d'activités (dans la mesure du possible). Nous favorisons ainsi l'équité entre chaque jeune.

Repas

Les « grands » prennent leur repas à midi, dans un réfectoire séparé des plus petits. Un animateur sera présent à chaque table.

L'après-midi

Généralement consacrée aux activités sportives.

Les sports collectifs sont organisés sous forme de tournois ou de jeux : les animateurs veilleront à la participation de tous les enfants et les jeunes.

Les sports individuels sont orientés vers la découverte et l'initiation.

Certains jours sont consacrés aux sorties culturelles ou de loisirs. Il s'agit alors d'une activité à la journée : parcs de loisirs, sortie découverte nature... TPM nous offre la possibilité de bénéficier du site du Vallon du Soleil à chaque période de vacances. Les jeunes peuvent profiter des installations sportives, de l'espace nature ainsi que des piscines l'été.

Nous sommes également conviés lors de journées organisées par Toulon Provence Méditerranée ou le Conseil Départemental du Var : activités sportives au vélodrome d'Hyères, handball avec les joueuses pro de Toulon Saint Cyr, basket au palais des sports de Toulon...

De plus, certaines vacances sont l'occasion de sortir de la commune pour quelques jours : des séjours courts ou des séjours de vacances sont organisés afin de sensibiliser les jeunes sur des thèmes précis et ce, sur une durée plus longue qu'une journée : nous nous attardons particulièrement sur les notions de vie collective, sur l'environnement et sa préservation et la découverte de villes européennes. Pour cela, les découvertes nature ou culturelles sont le support pour atteindre les objectifs fixés.

3. Les lieux d'accueil

L'accueil se fait au centre de loisirs des Arquets pour les CM1 CM2, à l'Espace Jean Natte pour les "collège lycée". La salle Jean Natte est un espace conçu pour la jeunesse : Podium et estrade pour les activités scéniques, grande salle avec comptoir pour les ateliers manuels, baby-foot. C'est un espace réservé uniquement aux ados et pré-ados qui s'approprient le lieu.

Les ateliers d'éveil artistique se déroulent au sein du centre de loisirs des Arquets pour les 9/11 ans, à Jean Natte pour les plus de 11 ans.

Ils peuvent également avoir lieu dans d'autres locaux : "une salle dédiée aux ateliers informatiques (nous disposons d'ordinateurs multimédias connectés à Internet), l'auditorium de l'école de musique pour les stages de musique ou de danse.

Les enfants et les jeunes se rendent chaque jour directement au centre de loisirs des Arquets pour les CM1/CM2, Jean Natte pour les "collège lycée". Les animateurs organisent ensuite l'activité et les déplacements jusqu'à celles-ci.

4. Capacité d'accueil

En règle générale, la capacité d'accueil est de 30 CM1-CM2 et 48 "collège lycée". Cependant, elle est fonction de l'activité mise en place et des transports éventuels. Un animateur sera présent pour 12 enfants avec un encadrement particulier pour les séjours, en général 4 animateurs pour 14 enfants (si transport en minibus)

Afin de fidéliser les jeunes Craurois, nous essayons de faire évoluer les activités en fonction de leur âge. Nous souhaitons ainsi assurer un suivi sur du long terme afin d'atteindre les grands objectifs de notre projet éducatif, mener à bien une politique de la jeunesse globale sur notre commune.